

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Tarn

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PUYGOUZON**

Séance du 12 décembre 2022

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : 27.

En exercice : 27.

L'an deux mille vingt-deux et le douze décembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUFOUR Thierry, Maire.

Qui ont pris part à la délibération : 23.

Date de la convocation : 06/12/2022

Présents : M. DUFOUR Thierry, MME CONDOMINES MAUREL Nadine, M. BOUCHON Christophe, MME TAMBORINI Christine, M. DE LAGARDE Vincent, MME BOUSQUET Audrey (Procuration de MME BONNET Céline), M. HEIM Philippe, MME VIGUIÉ Nawel, M. KROL Alfred, M. ANTOINE Gérard, MME BLANCO Caroline, M. CACERES Philippe, MME COBOURG Monique, M. GAYRARD Alain, M. GOUTY Michel (Procuration de M. COSQUER Cyril), M. JOUANY Claude, MME LAGHZAOUI Nawal, MME MALAQUIN Hélène, M. PAULIN Samuel, M. TROUCHES Michel, MME VERGNES Brigitte.

Date d'affichage : 06/12/2022

Absents excusés : MME BONNET Céline (Procuration à MME BOUSQUET Audrey), M. COSQUER Cyril (Procuration à M. GOUTY Michel), MME DUBOIS Océane, M. GOZE Emile.

Absents : M. BAYLE Nicolas, M. ROYER Jacques.

Secrétaire : MME CONDOMINES MAUREL Nadine.

N° DEL2022-47 : Adhésion au dispositif de regroupement des Certificats d'Économies d'Énergie du Syndicat Départemental des Énergies du Tarn (SDET).

M. Le Maire expose :

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2224-34,
- **Vu** le Code de l'Énergie et notamment ses articles L.221-1 et suivants,
- **Vu** l'arrêté du 4 septembre 2014 fixant la liste des éléments d'une demande de certificats d'économies d'énergie et les documents à archiver par le demandeur,
- **Vu** la convention jointe en annexe,
- **Considérant** qu'il est dans l'intérêt de la Commune de Puygouzon de signer cette convention d'habilitation, afin de promouvoir les actions de maîtrise de la demande d'énergies réalisées la Commune de Puygouzon et de les valoriser par le biais de l'obtention de certificats d'économies d'énergie,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité, DÉCIDE :**

- **D'APPROUVER** la convention proposée entre le SDET et les bénéficiaires éligibles au dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie,

- **D'AUTORISER** M. le Maire à exécuter la Convention entre le SDET et la Commune de Puygouzon d'adhésion au dispositif des Certificats d'Economies d'Energie, ainsi que toutes pièces à venir.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme*

La secrétaire de séance

Nadine CONDOMINES MAUREL



Le Maire

Thierry DUFOUR


